

À retenir cette semaine

Mildiou : quelques taches sont observées sur feuilles et sur grappes.

Oïdium : symptôme sur feuilles et sur grappes. Vigilance sur les parcelles à historiques.

Black-Rot : présence marquée dans le Puy-de-Dôme et présence faible à moyenne dans l'Allier.

Tordeuses : début discret du second vol.

Cicadelle de la FD : les dates de traitements sont connues.

Stade phénologique moyen : les stades sont compris entre le stade « **nouaison** » et « **début fermeture** ». Le stade moyen est « **grains de pois** ».



BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

15 parcelles renseignées, 12 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés ont évolué par rapport à la semaine dernière. Les stades phénologiques observés vont de la nouaison (BBCH 71) jusqu'au stade début fermeture (BBCH 77). Le stade moyen observé est grains de pois (BBCH 75). Il y a une grande variabilité des stades phénologiques au sein d'une même parcelle. On observe de la coulure ainsi que du millerandage sur les grappes.



Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives.

Se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour février 2025 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2024-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le Site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/>

- **Note abeilles :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la **sécurité** alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.**

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#) [LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

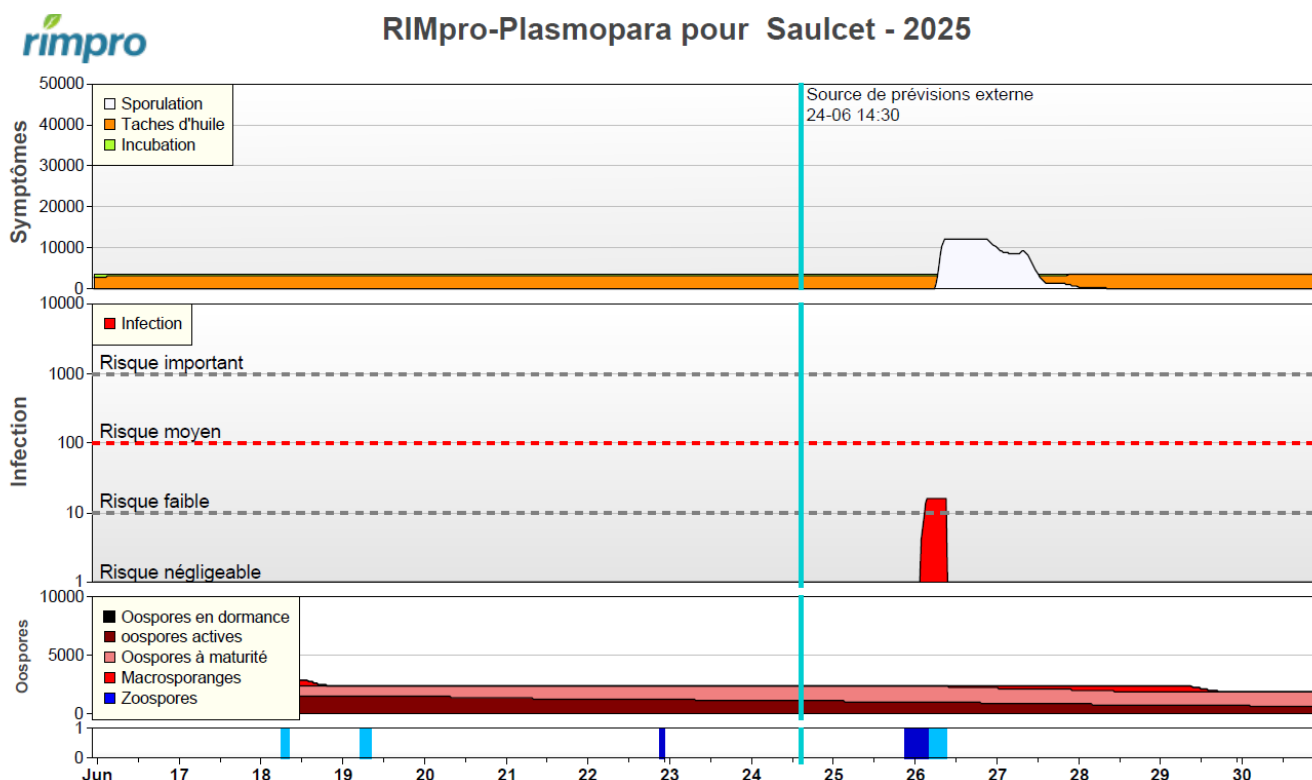
Situation sanitaire

Mildiou

Biologie et nuisibilité

Cf BSV 2

Contexte d'observations et modélisation

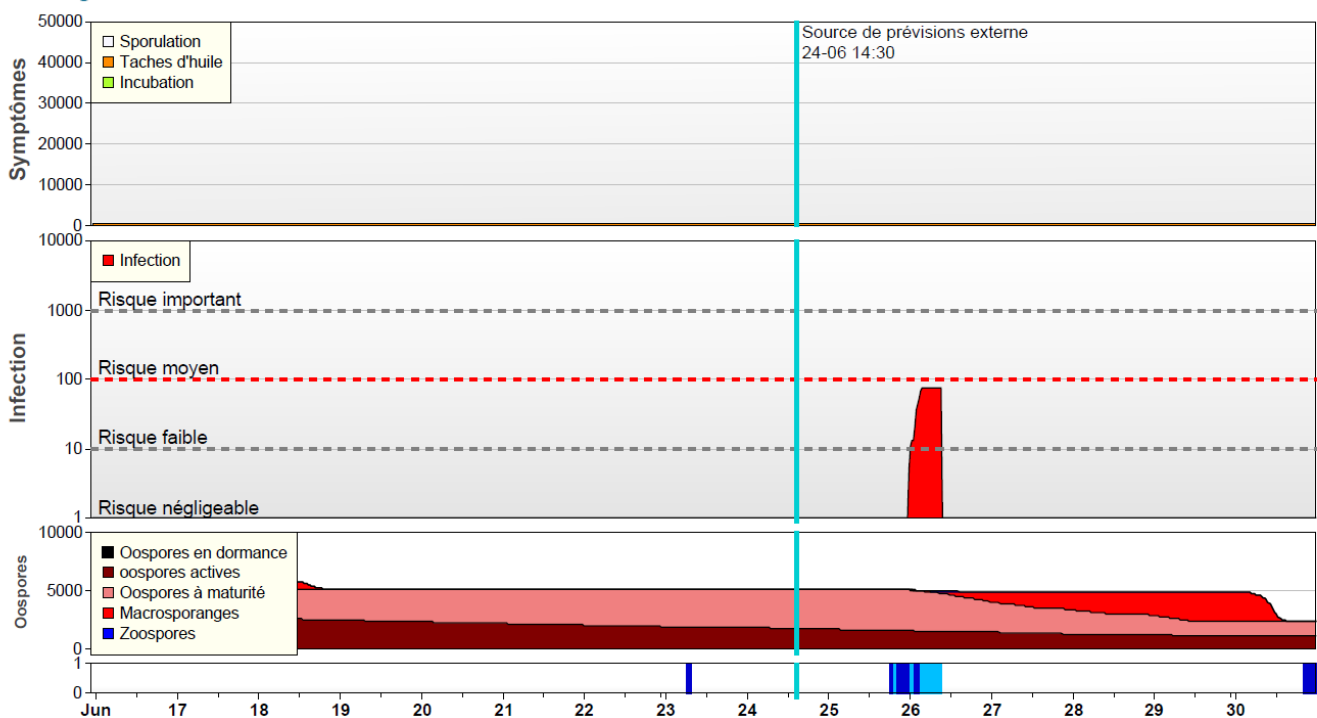


La pluviométrie se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

Le graphique inférieur montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

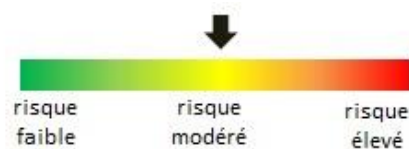
Le graphique intermédiaire montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le graphique supérieur montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.

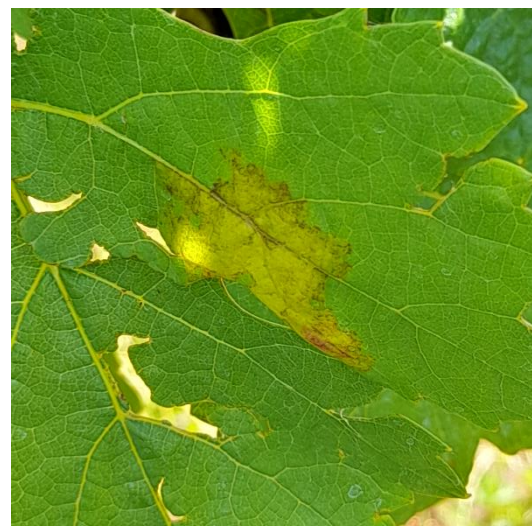


Des taches de mildiou ont été observées cette semaine sur 1/3 des parcelles du réseau. La fréquence et l'intensité d'observation des symptômes sont pour l'instant de faible à moyenne selon les secteurs. Certaines taches ayant sporulé sont en train de sécher. Les symptômes se situent principalement sur feuilles. On note également quelques grappes atteintes par le mildiou. On observe en moyenne environ 1 % de ceps touchés sur les parcelles par le mildiou. La fréquence de feuilles touchées varie de 1 % à 3 % de feuilles touchées. Seule une parcelle est particulièrement atteinte par le mildiou : la fréquence de ceps touchés est de 50 % et la fréquence de feuilles touchées est de 10 %.

Estimation du risque



Les averses orageuses du début du mois de juin et de mi-juin ont pu occasionner des contaminations plus ou moins fortes. Les taches se sont extériorisées à la suite de ces pluies. Ceci peut expliquer la forte progression du mildiou sur certains secteurs. Toutefois, les fortes températures de cette semaine associées à une météo clémente, devraient permettre au mildiou de sécher. Cependant, d'après le modèle, les averses de ce milieu de semaine pourraient occasionner des contaminations faibles à moyenne selon les secteurs et la pluviométrie effective. Le risque est donc modéré.



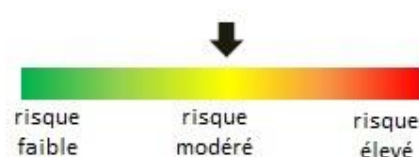
Oïdium



Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

Contexte d'observations et estimation du risque



L'oïdium a été observé sur 2 parcelles à des fréquences et intensités faibles pour l'instant. Le champignon a été observé sur grappes sur du chardonnay, cépage très sensible. En milieu de semaine, l'hygrométrie sera plus présente et le temps sera couvert. De plus, la vigne est à un stade de forte sensibilité vis-à-vis de l'oïdium.

Cependant, des conditions non favorables au champignon devraient réapparaître dès la fin de semaine : temps sec, hygrométrie relativement faible, hautes températures et fort rayonnement lumineux.

Le risque est donc modéré, mais la vigilance vis-à-vis du champignon s'impose. Notamment sur les parcelles à historiques.

Black-Rot

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)



Contexte d'observations et estimation du risque



Des taches de Black-Rot ont été observées cette semaine sur un bon tiers des parcelles. Le Black-Rot est présent dans l'Allier sur 2 parcelles et dans le Puy-de-Dôme sur 4 parcelles. Le Black-Rot est également présent sur grappes sur 2 parcelles. La fréquence et intensité du champignon sont parfois non-négligeables : on observe le Black-Rot jusqu'à 1 cep sur 2 sur une parcelle, et de 2 % à 8 % sur les autres parcelles. La fréquence de feuilles touchées varie de 1 à 5 % selon les parcelles.

Son installation et développement dépendent en priorité de la présence d'inoculum à la parcelle. Le risque est donc fort sur les parcelles à historiques.

Biologie et nuisibilité

L'Esca et le BDA sont des maladies du bois provoquant le dépérissement du vignoble. Les champignons connus pour ces maladies sont : *Phaeomoniella Chlamydospora*, *Phaeocremonium aleophilum*, *Fomitiporia punctata*, *Fomitiporia mediterranea*, *Stereum Hirsutum*, plusieurs espèces de *Botryosphaeria*... Les 3 premiers champignons cités sont les principaux associés aux maladies du bois. Leur inoculation dans le bois a permis de reproduire des lésions nécrotiques. En revanche, les symptômes foliaires n'ont été observés que partiellement, suggérant que tous les facteurs liés au dépérissement ne sont pas encore tous connus.

P. chlamydospora et *P. aleophilum* se conservent par l'intermédiaire de son mycélium, mais surtout de ses pycnides qui se forment notamment à proximité des plaies de taille âgées et dans les zones protégées de l'écorce. Ces deux champignons sont aussi associés à d'autres plantes hôtes pouvant favoriser leur multiplication et leur conservation. Citons les aulnes, saules, prunus, kiwis et oliviers.

Les conidies issues des pycnides polluent les plaies de taille, puis y pénètrent lors d'épisodes doux et pluvieux (les conidies sont disséminées par l'eau et le vent). Les infections peuvent également avoir lieu lors de plaies d'ébourgeonnage et d'épamprage.

La période d'incubation est approximativement de 5 à 8 ans.

Deux formes caractérisent les symptômes de l'esca :

- Une forme lente caractérisée par des décolorations des feuilles, donnant un aspect tigré à la feuille.
- Une forme apoplectique ou foudroyante caractérisée par un dessèchement des feuilles et des rameaux, entraînant une mort rapide et soudaine du cep.

Il est possible d'observer dans le bois diverses lésions nécrotiques :

- L'amadou : le bois dégradé présente une couleur blanche-jaune à marron clair. Il est tendre et friable
- Des nécroses brunes jouxtant l'amadou. Les lésions sont en général plus foncées et plus dures et peuvent se dégrader en amadou.
- Des ponctuations noires

Les contaminations du matériel végétal par *P. chlamydospora* sont possibles durant les différentes étapes d'élaboration des plants. La présence de champignons dans un jeune cep ne signifie pas pour autant qu'il exprimera rapidement la maladie.

L'expression des symptômes varie énormément d'une parcelle à l'autre en fonction de l'âge des ceps, du cépage, de la nature du porte-greffe, des conditions pédoclimatiques. L'expression de ces symptômes varie également d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques : les étés doux et pluvieux sont favorables à l'expression des formes lentes, tandis que des températures estivales élevées conduisent à la forme apoplectique de la maladie.

Le système de conduite influence également fortement l'incidence de la maladie. La taille génère de nombreuses plaies de taille, conduisant à la mise en place de cônes cicatriciel de bois sec, pouvant gêner le circuit de sève. Ce phénomène peut être un facteur facilitant des formes apoplectiques.

Contexte d'observations

Les symptômes de maladies du bois sur tous les cépages sur la majorité des parcelles du réseau. Pour l'instant, seuls quelques ceps sont symptomatiques, mais la situation évoluera tout au long de l'été.

Les conditions estivales chaudes, sèches, ponctuées d'orages sont propices à l'expression de la forme apoplectique de la maladie.



Tordeuses de la grappe

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

Estimation du risque

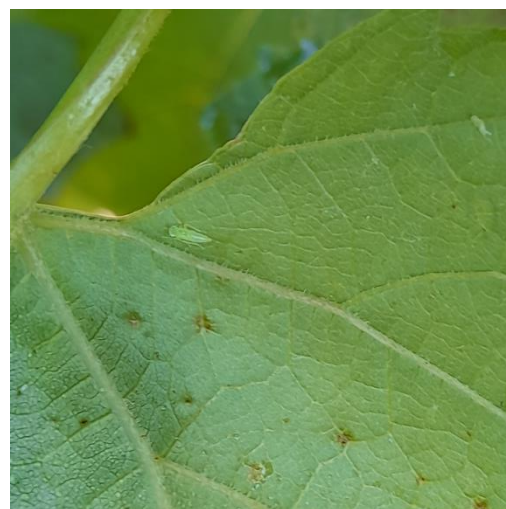


Les captures sont encore en très légère augmentation cette semaine. Il s'agit du début deuxième vol. Les captures de la semaine prochaine le confirmeront.

Cicadelle verte

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 5](#)



Les larves, vertes à roses, se déplacent en crabe quand elles sont dérangées



Contexte d'observations et estimation du risque

Les larves ont été observées sur la majorité des parcelles. Le nombre maximum de larves comptabilisées est de 50 larves pour 100 feuilles. Le nombre moyen de larves observées pour l'ensemble du réseau est de 10 larves pour 100 feuilles. Il y a une grande disparité du nombre de larves pour 100 feuilles pour chaque parcelle. Le seuil de risque est estimé à 100 larves pour 100 feuilles en première génération.

L'observation de la deuxième génération est en cours. Le seuil de risque est estimé à 100 larves pour 100 feuilles en première génération.

Cicadelle de la flavescence dorée

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 8](#)

Contexte d'observations

Les [dates de traitements obligatoires](#) en zones délimitées sont désormais connues pour le département de l'Allier.

Méthodes préventives :



Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour **diminuer la pression des maladies cryptogamiques** :

En premier lieu, la **gestion de la vigueur**. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le **choix du cépage**, du **porte-greffe** et du **clone**.

La vigueur se gère également par la gestion du **travail du sol**, de la **fertilisation** et des **amendements**, et par le raisonnement de **l'enherbement**.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des **travaux en vert** dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep. L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera **l'aération du feuillage**.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et **l'épamprage** peuvent être réalisés dès à présent.

Le **palissage** et le **rognage** sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un **effeuillage** pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le **drainage de parcelles** présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de **sortir** de la parcelle **les bois** atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

Vu au vignoble



Adulte de chrysope. La chrysope, auxiliaire de la vigne, consomme des acariens, des cochenilles, des larves et de chenilles (de vers de grappes notamment)....



Début de chlorose ferrique en sol calcaire.

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.